



Le mans, Le 15 Octobre 2021

Cher(e) Adhérent(e),

Dans le cadre de votre adhésion à La Persévérante, suivant les statuts, vous êtes convoqué(e) à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra,

Le vendredi 19 novembre 2021 à 20h30 salle Alfred Pelen au 18 rue Saint Pavin des champs LE MANS.

Le pass sanitaire sera demandé conformément aux mesures sanitaires.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ *Présentation de l'association*
- 2/ *Rapport financier*
- 3/ *Rapport technique*
- 4/ *Rapport moral du président*

Cette assemblée générale ordinaire sera suivie de l'**Assemblée Générale électorale**

L'objectif de cette élection est de renouveler le conseil d'administration et son bureau selon les statuts de l'association du 16 novembre 1990, jusqu'à la prochaine Olympiade,

a/ *Peuvent voter à cette assemblée,*

- *Tous les adhérents de plus de 16 ans, ayant une ancienneté minimum de 6 mois au sein du club, étant à jour de leur cotisation.*
- *Le représentant légal pour les adhérents de moins de 16 ans, ayant une ancienneté minimum de 6 mois au sein du club, étant à jour de leur cotisation.*

Chaque adhérent ou son représentant légal dispose d'une voix.

b/ *Peuvent proposer leur candidature à cette élection :*

- *Tout adhérent majeur inscrit avant la date limite de dépôt des candidatures et jouissant de ses droits civiques.*

**Les candidatures devront être remises 15 jours au plus tard avant l'Assemblée Générale, soit le 4 novembre 2021 avant 20h30.**

Conformément aux statuts, les candidatures devront être envoyées par courrier recommandé ou déposées en main propre à un représentant du bureau (Président, secrétaire ou trésorière).

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée et que vous souhaitez donner votre pouvoir à un autre membre de l'association (habilité à voter), nous vous remercions d'établir un courrier de pouvoir à la personne de votre choix ou au président de l'association, pour qu'il (elle) le présente le jour de l'assemblée générale.

A l'issue de cette soirée, un vin d'honneur sera servi.

Pour le Comité Directeur,  
de LA PERSEVERANTE

Monsieur Hubert HERVE  
Président.